

Marianne2.fr

Halte aux forêts qui n'ont qu'un arbre !

Michel Bessières / Lundi 23 Août 1999

Adieu forêts foisonnantes, place aux étendues plantées avec une essence unique. Productivisme et appauvrissement des espèces menacent les bois. Et le responsable serait celui-là même qui est chargé de leur protection: l'Office national des forêts.

Si on avait la tour Eiffel ici, nos gestionnaires rigides s'empresseraient de la démonter, sous prétexte de créer des emplois-jeunes et d'enrichir la région en vendant la ferraille au poids !« Jacky Boutonnet, amoureux inconditionnel du massif de Tronçais, tourne vite à l'imprécateur enflammé. Il s'alarme de voir menacée »la plus belle chênaie d'Europe«, comme disent les dépliants touristiques sans trop tordre le coup à la réalité. Déjà, la futaie Colbert, cet ensemble majestueux que le prévoyant ministre réservait à la marine royale du XXI^e siècle, a disparu. Cet écolo déterminé désigne un coupable: l'Office national des forêts (ONF), qui pratique des coupes rases sur plusieurs dizaines d'hectares, replante, en rang d'oignons, de jeunes chênes issus de pépinières - quand il ne s'agit pas de résineux - et justifie sa frénésie productiviste en promettant des retombées économiques.

A Tronçais, comme ailleurs, dès que l'on s'entretient avec un connaisseur de la forêt - professionnel, scientifique ou amoureux -, il est ravi d'en donner des nouvelles. Des bonnes et des mauvaises. Commençons par les bonnes. Des forêts, la France en a de plus en plus. Malgré les incendies, l'emprise urbaine et les réseaux de transports, le boisement gagne quelque 50 000 ha chaque année. Il est donc possible de s'affranchir un instant du fardeau de l'anxiété écologique. Voilà au moins un domaine dans lequel la nature marque des points. Quoi de plus normal, après tout. De la préhistoire jusqu'au XIX^e siècle, on défriche pour gagner des terres agricoles et le bois constitue la principale source d'énergie. En 1789, le pays compte à peine 9 millions d'hectares de bois. Ensuite, la tendance s'inverse et l'on atteint aujourd'hui 15 millions d'hectares, soit 27% du territoire. Encore un effort, et, à en croire les experts, la France de 2050 sera aussi boisée que celle de Louis LX.

Les forêts françaises, de l'avis général, comptent, pour leur variété, parmi les plus belles d'Europe. Des sombres mélèzes du Briançonnais aux âpres chênes verts des Albères sur les pentes des Pyrénées, des hautes futaies de hêtres du pays de

rythmées, des hautes futaies de hêtres du pays de Bray jusqu'au marais de Cîteaux l'inspirée, il en existe pour tous les goûts. François Mitterrand appréciait même la forêt des Landes, que le sagace Julien Gracq, dans ses *Lettrines*, décrit, lui, comme «une sévère société d'arbres, une Sparte forestière et ségrégationniste, la Cité des pins, marquée par quelque chose de conquérant, de régulier et de militaire...» Et voilà justement où commencent les mauvaises nouvelles. S'il faut en croire ses détracteurs, l'ONF réserverait un sort semblable à toutes les forêts domaniales et voudrait transformer la foisonnante diversité de ce milieu mystérieux en une collection de champs d'arbres, rangés comme à la parade, sans considération pour le paysage ou la multiplicité des espèces.

Il faut bien l'admettre: les adversaires déclarés de l'ONF ne rassemblent pas des cohortes. Mais, quand il leur prend de se réunir, on est frappé par la similitude de leurs critiques. A Vesdun, dans le Cher, à une portée de cognée de Tronçais, ils sont une petite trentaine, venus de Fontainebleau ou de Sénart, du Morvan ou de la Bourgogne. Dans tous ces massifs, ils constatent la généralisation de méthodes issues en ligne directe de l'agriculture et que l'ONF désigne elle-même d'un concept peu poétique, la «sylviculture de l'arbre objectif». De vastes parcelles dénudées, nettoyées de leurs souches et de leurs ronces par des engins et parfois des herbicides, sont ensuite replantées avec une essence unique. Dans ces nouveaux espaces forestiers, cerfs, chevreuils ou sangliers deviennent des parasites indésirables dont il faut se protéger en multipliant les clôtures. Puis, à mesure de la croissance, la majorité des jeunes arbres sont éliminés. Et, pour faciliter ce travail de dépressage, on adjoint aux rangées d'arbres de larges chemins, appelés «cloisonnements». A Fontainebleau, sur certaines parcelles, on tombe tous les 6 m sur un chemin de 3 m. Même le promeneur peu averti hésite à qualifier ces territoires de forêts. «Croyez-moi, cette affaire ne concerne pas que les promeneurs et les amateurs de paysage. Les marchands de bois aussi se plaignent. Les arbres trop espacés par les cloisonnements lancent des branches qui laissent des noeuds sur les troncs. Tout cela nuit à la qualité», affirme François Terrasson, maître de conférence au Muséum d'histoire naturelle, qui siège parmi les mécontents de Vesdun. François Terrasson réussit des prouesses. Comme celle d'écrire un livre, à la fois scientifique et écolo, qui pourtant n'ennuie pas une seconde. Quand on a lu *la Peur de la nature* *, on a une seule envie: aller passer une nuit en forêt, pour affronter ses plus vieilles frayeurs. «L'ONF, voilà un exemple patent de peur de la nature, ajoute le professeur. Cet organisme incontrôlable, sur lequel les pouvoirs publics se sont toujours cassé les dents, poursuit sa politique de colonisation du dernier milieu aux allures encore un peu sauvages. Par obsession du contrôle, ses ingénieurs mènent la guerre à la spontanéité végétale en s'inspirant de

guerre à la spontanéité végétale, en empiétant sur l'agriculture, malgré la déconfiture de ce secteur. Tout ce qu'ils acceptent de concéder, c'est une réserve ici ou là, une danseuse du productivisme, alors qu'il faudrait une gestion écologique de l'ensemble des forêts.» Malgré ses vitupérations, François Terrasson ne perd pas tout espoir. D'autant que le nouveau numéro trois de l'ONF a accepté de se déplacer jusqu'à Vesdun. Une initiative inattendue, qui n'entame guère le scepticisme de la plupart des associatifs, trop habitués aux promesses jamais tenues. Jacques Trouvilliez, directeur de l'Environnement, a pourtant des arguments à leur opposer. A l'entendre, sur les 4,4 millions d'hectares de forêts domaniales ou communales que gère l'Office en métropole, la situation est contrastée. Dans des régions entières, le taillis sous futaie, avec son étage d'essences diverses, reste la règle. Depuis le début des années 90, la frénésie du résineux a été abandonnée, en même temps que le drainage des zones marécageuses, bourde monumentale, qui, à Tronçais par exemple, a entraîné la quasi-disparition de l'osmonde royale, une fougère de 2 m de haut, aussi rare que l'ours en Europe. «Et, surtout, ajoute Jacques Trouvilliez, l'ONF s'attache à maintenir, sur l'ensemble du territoire, ses trois fonctions: production, maintien de la diversité biologique, accueil du public. Regardez la Grande-Bretagne. A quel prix ce pays a-t-il conservé ses plus belles forêts publiques ? En vendant toutes les autres pendant la vague de privatisations. Pas question d'en arriver là.»

L'ONF possède une expertise d'une finesse extraordinaire. Ses cartes de stations, par exemple, élaborées depuis le début des années 90, constituent un catalogue détaillé des sols, des climats et des essences de toutes les forêts. Et pourtant, depuis sa naissance en 1966, l'Office traîne dans son sillage les mêmes controverses. Cette année-là, la vieille administration des Eaux et Forêts adopte le statut d'établissement public industriel et commercial. L'Etat cesse de mettre la main à la poche et contraint ses forestiers à équilibrer leurs comptes. En échange, il abandonne tout le pouvoir aux Igref (ingénieurs du génie rural des Eaux et Forêts), sortis de la prestigieuse école de Nancy, qui succèdent aux conservateurs des Eaux et Forêts. Les hussards verts, fascinés par la conversion réussie de l'agriculture à une politique intensive, veulent bouleverser la gestion «familiale» des forêts. Et ils savent mener leur barque: en 1998, les propriétés domaniales constituent 25% du total des forêts. Mais, en mettant la main sur la gestion de nombreuses forêts communales ou privées, l'ONF produit 40 % du bois français (13,5 millions de mètres cubes), ce qui représente, en valeur, 50% du marché (3,2 milliards de francs). «L'Etat refuse de payer pour ses forêts, qui appartiennent pourtant à son domaine privé, explique René Montagnon, secrétaire général du syndicat CFDT de l'ONF Une simple comparaison: l'agriculture reçoit 2400 F par ha et par an. la forêt.

120 F. Or, la première pompe la nappe phréatique, quand l'autre permet de reconstituer les ressources en eau. Et le récent rapport du député PS Jean-Louis Bianco, qui préfigure la prochaine loi d'orientation, va dans le même sens. Il préconise une augmentation de la production de 6 millions de mètres cubes sur cinq ans pour assurer l'indépendance financière de l'Office.»

Toujours prêt à satisfaire son pouvoir de tutelle afin de conserver son autonomie, l'Office a ainsi concocté, dès avril 1999, une note interne, abaissant l'âge d'exploitation des principales essences. On abattra désormais le chêne sessile à 150 ans, le sapin et le hêtre à 100 ans, etc. Et gare à qui remet en cause les habitudes des gestionnaires. Par esprit de corps, ils rejettent sans états d'âme les déviants. Un exemple: en 1994, la direction de l'ONF commence à douter de ses propres orientations. Est-ce à cause de la pression de plus en plus forte des associations ? Ou des bons résultats économiques de pays comme la Suisse, la Slovénie, ou certains Länder allemands qui ont révisé leur approche ? Ou encore, parce que le respect des critères écologiques permet désormais d'obtenir de Bruxelles des subventions de plus en plus considérables ? En tout cas, une sous-direction du ministère de l'Agriculture veut un bon mémoire de synthèse sur l'autre grande école forestière, celle qu'on appelle la futaie irrégulière. Rien d'étonnant. Même les nucléocrates d'EDF ont besoin, de temps à autre, d'informations sur l'énergie éolienne. Cette mission est donc confiée à Marie-Stella Duchiron, une jeune et brillante ingénieure de l'Igref, mais extérieure à l'ONF. Son travail complet et précis lui vaut d'abord des louanges. Mais le revirement est rapide. Un large aréopage de pontes rend bientôt son verdict. On lui reproche de ne pas maîtriser le sujet et, surtout, de ne pas avoir fait appel aux spécialistes français, de trop citer les Allemands. On lui interdit, enfin, la diffusion de son travail, au prétexte que les droits appartiendraient au commanditaire. Elle finit donc par le publier à compte d'auteur.

Futaie irrégulière ou régulière ? On découvre, en lisant Marie-Stella Duchiron, que les deux méthodes sont aussi vieilles que les forestiers. De fait, la France a d'abord privilégié la première, quand l'Allemagne ne croyait qu'aux champs d'arbres. Au milieu de ce siècle, les deux pays intervertissent leurs rôles. En 1989 seulement, la futaie jardinée réapparaît en France, introduite par l'association Pro-Silva, pour l'exploitation de certaines forêts privées. Oublieuse de son propre passé, l'ONF n'y voit alors qu'un simple gadget, une mode éphémère. «Avec cette cueillette rationnelle, ce prélèvement continu, arbre par arbre, la forêt garde le même aspect en permanence, ce qui favorise la diversité biologique et satisfait les amoureux du paysage, explique Didier Carbiener, conservateur de réserves forestières en Alsace et membre de

Pro-Silva. Ce jardinage en douceur exige une excellente connaissance du terrain et beaucoup de jugeote pour la coupe et le débardage des arbres. On utilise moins de machines, mais plus de matière grise. On prend les décisions en forêt. Et tout le monde sait bien maintenant que, d'un point de vue économique, cette méthode est la plus rentable. La structure pyramidale de l'ONF handicape sa reconversion, mais elle l'a toutefois largement entamée dans les forêts rhénanes, après les manifestations organisées à Strasbourg par Alsace-Nature. Vous savez, la gestion forestière est un domaine très empirique, dans lequel tout se règle au cas par cas. J'ai constaté une seule règle permanente: avec l'ONF, les évolutions ne se produisent que sous la pression des contestataires.»